Annonay (07) : L’élu ardéchois Jamal Naji mis en examen pour trafic de stupéfiants et blanchiment. “Une affaire tentaculaire” ; “un trafic qui s’étend au-delà de l’Ardèche”

10/12/2022 à 22h13



Le conseiller municipal annonéen Jamal Naji, placé sous contrôle judiciaire, nie en bloc sa participation présumée à un trafic de stupéfiants et à du blanchiment. Le temps de l’enquête, il a choisi de se mettre en retrait de la vie politique.

Un élu annonéen est aujourd’hui pris dans le tourbillon d’une affaire tentaculaire de trafic de stupéfiants qui remonte à plusieurs années et s’étend au-delà de l’Ardèche. À la suite de perquisitions réalisées à Annonay en début de semaine, une petite dizaine de personnes ont été interpellées et placées en garde à vue.

(…) Le Dauphiné

(Merci à MarcelVincent)